



MON PREMIER ASSUREUR

23 août 2018

LA MAE, BIEN PLUS QU'UNE ASSURANCE SCOLAIRE

Depuis sa création, la mission de la MAE reste invariablement la même : protéger tous les enfants, quoi qu'il arrive.

En tant qu'assureur mutualiste, la priorité est de préserver le quotidien de l'enfant et de sa famille lorsque survient un accident. Pour cela, la MAE propose une Assurance Scolaire complète, avec des garanties adaptées à la vie des enfants et au tarif le plus juste.

Mais parce que bien protéger commence par prévenir, la MAE mène, toute au long de l'année, des actions de prévention auprès des élèves et des équipes pédagogiques pour les informer et les sensibiliser.

Et pour accompagner les parents au quotidien, la MAE partage son expertise et prolonge le dialogue sur son site Internet et les réseaux sociaux.

1 – NOTRE EXPERTISE : NOTRE PREMIERE GARANTIE UNE PROTECTION SUR-MESURE POUR LES ENFANTS

Au moment de la rentrée, les offres d'assurance scolaire fleurissent. Très souvent, il s'agit de contrats composites, fabriqués à partir des garanties d'autres produits d'assurance, ou d'une simple option, adossée une assurance habitation par exemple.

Conçue comme une protection à part entière, l'Assurance Scolaire MAE est pensée pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

Elle comprend

LA RESPONSABILITÉ CIVILE sans franchise
+
LA PROTECTION INDIVIDUELLE CORPORELLE

En cas d'accident, la MAE met tout en œuvre pour permettre à l'enfant de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Un enfant est victime de harcèlement à l'école, de cyberharcèlement, de racket ou d'agression. Pour l'aider à faire face et à retrouver la sérénité :

→ Prise en charge de 5 consultations auprès d'un psychiatre, un psychologue ou un psychanalyste (jusqu'à 40€ chacune)

Un élève de Terminale se fracture le bassin en faisant de l'escalade, à un mois du Bac. Pour éviter le décrochage scolaire ou un éventuel redoublement :

→ Prise en charge des cours à domicile, dispensés par un enseignant diplômé.
→ Remboursement des frais de transport entre le domicile et l'établissement scolaire.

2 – NOTRE EXPERTISE : UNE FORCE POUR PREVENIR LES RISQUES

La vocation première de la MAE est de soutenir les enfants (et leurs familles) confrontés à un accident. Mais lorsqu'on se donne comme ambition de protéger tous les enfants, il faut aller plus loin !

C'est pour cela que la MAE s'engage activement dans la prévention des risques encourus par les plus jeunes, qu'ils soient ou non adhérents à la MAE.



MON PREMIER ASSUREUR

Agréée depuis 10 ans par le ministère de l'Éducation nationale, son association MAE SOLIDARITÉ est habilitée à mener des actions de prévention au sein des établissements scolaires. C'est ainsi que les 9 Chargés de Prévention et le réseau militants de la MAE interviennent gratuitement, pour **sensibiliser enfants et équipes pédagogiques** à des problématiques aussi variées que les accidents de la vie courante, le harcèlement, les jeux dangereux ou encore l'usage des médias...

SUR L'ANNÉE SCOLAIRE



Et pour **susciter une prise de conscience collective** quant aux enjeux de la prévention auprès des plus jeunes, la MAE a initié en 2015 **la Semaine Nationale de Prévention à l'École**.

Durant une semaine, partout en France, enseignants et militants MAE se mobilisent et organisent des séquences de prévention en classe, en s'appuyant sur les outils et conseils de la MAE.



Pour l'édition 2018, près de 158 000 élèves ont ainsi pu apprendre à identifier les situations qui présentent un risque à leur domicile et à porter secours le cas échéant !

Et concrètement ?



3 – DES ECHANGES ET PARTAGES AVEC LES PARENTS

Fort de son expérience terrain et de sa connaissance des risques, **la MAE a fait le choix de partager son expertise avec le plus grand nombre.**



61 conférences

Des conférences : les Chargés de Prévention MAE animent et organisent, à la demande des établissements scolaires, des conférences pour échanger avec les parents d'élèves.



2,6 millions
de visiteurs uniques

Le site mae.fr : des dizaines d'articles sont en libre accès pour répondre aux questions les plus courantes des parents



Le compte Facebook MAE : un lieu de partage et d'échanges ouverts à tous les parents avec, plusieurs fois par semaine, des infos, des idées, et des débats pour enrichir le quotidien de toute la famille.

" [...] Ce qui ne change pas, c'est notre engagement à tous, ici, depuis 1932, pour la mutualité, pour la solidarité, pour le progrès partagé par tous, et surtout les plus fragiles, pour notre MAE, pour nos adhérents, pour les enfants de la République "

Philippe BÉNET, Président National de la MAE

À propos de la MAE

Numéro 1 de l'Assurance Scolaire depuis 1932, la MAE est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille. Assureur mutualiste issu de l'Economie Sociale et Solidaire, la MAE défend les intérêts des enfants, des parents et des équipes éducatives sans logique de profit.

Toutes les informations sur l'engagement de la MAE en prévention : www.mae.fr

Nous suivre : @maesolidarite facebook.com/MAEassurance